

Sous terre et sur mer

Dimanche matin, notre compagnie renoue avec son autocariste toujours très documenté, et en route, par une petite grimpe, vers le cap Garonne, pour la découverte d'une ancienne mine de cuivre. Là, chapeauté d'une fine résille blanche et d'un casque coloré, chacun déambule à travers des galeries creusées au déjà lointain XIXème siècle par des Piémontais qui ont effectué un travail de titan; alors, coup de chapeau à ces ouvriers transalpins qui peinèrent en ces lieux tout en esquissant les premiers balbutiements de l'Europe. On s'enfonça peu à peu sous terre où règnent fraîcheur et humidité, pour découvrir, non pas le minéral (il n'est plus exploité), mais une exposition de minéraux - dont nos familières roses des sables - et un musée de la Mine avec des mannequins figurant les ingénieurs et les mineurs - dont des femmes - des temps passés. Des mineurs, il y en avait certes mais ils sont parmi nous (au second sens du mot) et ils se comptent trois. Ce sont Nicolas, Valentine et Jules venus passer la journée avec leurs grands-parents chéris Geneviève et Norbert Alessandra et leurs amis de l'ALYC.

L'après-midi, en apothéose, découverte de la rade de Toulon et des différents visages de la ville, à partir du quai Cronstadt. Après un petit clin d'œil aux atlantes de Pierre Puget, natif de de la voisine Marseille, embarquement à bord d'une navette, et en avant toute pour une agréable promenade en mer magistralement commentée.

Du nom de tous les bateaux passés en revue, je n'ai retenu que celui du "Guéprate" sur lequel est embarqué le fils d'une amie, tout en contemplant, au loin, La Seyne-sur-Mer et la presqu'île de Saint-Mandrier où nous venions souvent, autrefois, en famille. Quelle surprise de constater que cette rade quasiment vide il y a quelques années semble en pleine prospérité... Mais là, chut!: secret Marine.

De retour sur le plancher des vaches, la navette cède la place au petit train traditionnel pour une balade vers le Morillon: traversée d'un jardin luxuriant, foule colorée, Amirauté - que dis-je? Préfecture maritime! - Arsenal, Place d'Armes, ancien séminaire des Jésuites à la porte monumentale, ruelles du Vieux Toulon, place Puget, place Raimu précédant la rue d'Alger (eh oui!), place du... Globe avec, au loin, la place La Fayette où se tient LE marché provençal, Opéra, Hôtel des Arts, Muséum d'Histoire naturelle.

Alternant avec le commentaire du guide, quelques airs gais "ritournellent" sans recherche "Venise provençale", "Partie de pétainque" et autres mélodies à la Vincent Scotto...

Au soir de l'ultime journée, pourrait poindre un début de nostalgie à la pensée de sentir qu'approche le moment de la séparation. Alors, bienvenu est le repas dansant à la faveur duquel la danse - sur une musique assurée non pas par une enceinte stéréo mais par une sympathique paire de musiciens - permet de s'éclater, en couple ou en folles farandoles, jusqu'à en oublier l'âge de ses artères.

☆☆☆



● Geneviève Alessandra et ses petits-enfants ● Jean Malpel et Suzette Jacrés faisant joyeuse mine ● L'enseigne marquant l'entrée de la mine ● L'ALYC à la queue leu leu ● Deux unités de "La Royale" ● En couple ou en farandole au souper dansant. ● Images de Renée et René FLECK, plus une de Jean-Pierre PEYRAT : vue marine.



Et notre ALYC fut !

Toulon. Rappelons que c'est dans cette ville que, le 14 janvier 1989, le premier conseil d'administration de l'ALYC procéda à l'adoption des statuts avant déclaration de l'association à la préfecture du Var. Ci-dessus, de gauche à droite autour de Jo Pozzo di Borgo, Claude Grandperrin, Gilbert Gazzeri, Louis Vittel, Octave Reboul, Pierre Maniquaire, Georges Bincaz, Michel Sadeler, José Torasso, Fred Artz.



L'omniprésence de "La Royale" à Toulon tout proche était à l'unisson de cette nouvelle croisière qu'entreprend l'ALYC pour les ans à venir. Et pour combien d'années? Treize comme celles tout au long desquelles notre Michel Sadeler - au-delà du franchissement contraint et forcé de la Méditerranée - radouba le navire mis en chantier par Jo Pozzo di Borgo en 1959? Ou les treize suivantes, quand Jean Malpel, afin d'éviter un sabordage néfaste, accepta de se tenir la barre du bâtiment ALYC? Nouveau "maître à bord" selon la formule consacrée, Michel Challande qui lui succède connaît bien le vaisseau depuis un certain dimanche 22 mars 1986 quand, à Paris, nouveau moussailon, il participa à nos premières agapes alyciennes. Alors, à lui, son équipage et notre ALYC, bon vent et à Dieu vat!

LES BAHUTS DU RHUMEL

Alyciades 2009

Ô! magnifique surprise! Dès notre arrivée en gare de Toulon, deux automobiles sont là qui nous attendent. Au volant, Geneviève et Norbert Alessandra, venus embarquer des Parisiens et des Marseillais.

Merci, chers amis! Sous l'imposant et tout proche pic altier dont il a pris le nom et qui sert de phare-météo suivant qu'il est chapeauté ou non d'un nuage, le vaste Domaine du Coudon est un enchantement: sur ses quarante

hectares, les jardins et les espaces verts bénéficient d'un ciel de rêve sous lequel on ne se lasse jamais d'admirer les splendeurs terrestres et maritimes de la rade toulonnaise.

Que mille et une grâces soient rendues à notre alycéen confrère Yves Gelez qui a eu l'excellente idée de souffler à l'oreille de Michel Challande l'existence de ce coin délicieux!

● Suite page 2

● Ci-contre, le Coudon au-dessus du domaine ● A droite, autour du buffet d'accueil ● Ci-dessous, la fratrie ● En haut, Michel Sadeler, Michel Challande, Jean Malpel et Jo Pozzo di Borgo.



les bahuts du rhumel

N°53
JANVIER
2010

LES ANCIENS DES LYCEES DE CONSTANTINE

Remerciements et vœux pour 2010

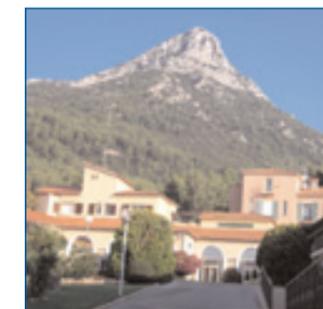
L'Assemblée générale s'est réunie le 03 octobre dernier à la Valette du Var et à cette occasion, le Conseil d'Administration qu'elle a élu s'est choisi un nouveau bureau pour prendre en charge l'exécutif de notre association, après le retrait du président Jean Malpel. (le compte-rendu de cette assemblée générale joint vous apporté toutes les précisions utiles).

Au nom du bureau, je veux remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, en nous choisissant, nous ont témoigné leur confiance. Fidèles aux valeurs énoncées dans les statuts, nous poursuivrons l'œuvre engagée par l'équipe précédente: amitié, solidarité et entraide, actions culturelles, rencontres et loisirs, soutien et défense des intérêts moraux de nos adhérents, pour mieux entretenir et raviver le souvenir de notre jeunesse dans ces lycées de Constantine si chers à notre cœur.

Nos remerciements vont bien sûr également à Jean Malpel, désormais président d'honneur de l'ALYC, qui pendant treize ans a su apporter le meilleur de lui-même, son dévouement et sa disponibilité à notre association.

En ce début d'année 2010, laissez-nous vous adresser à tous et à chacun d'entre vous, au nom du Conseil d'Administration, nos vœux les plus cordiaux de santé et de bonheur, à partager avec tous ceux qui vous sont chers. Meilleurs vœux pour 2010, en particulier celui de nous retrouver très nombreux lors de nos prochaines rencontres de printemps.

Le président du Conseil d'Administration
Michel CHALLANDE.



Dans un cadre enchanteur

Rien ne manque, au-delà du centre d'accueil: salles à manger, salles de conférence ou de séminaire. Groupées sous divers vocables sylvestres - "Mimosas", "Oliviers", "Orangers"- les chambres sont ravissantes, confortables, dotées d'une loggia d'où la vue est splendide. On y est aimablement accompagné par un membre du personnel qui initie chaque nouvel arrivant à certains détails de l'aménagement, car séjourner majoritairement ici des blessés de la vie. C'est ce que vient exposer, en personne, sous les frondaisons de platanes abritant une terrasse, M. Laurent Ricquier, directeur du domaine, tandis que l'assemblée savoure un vin d'orange "des familles" parfaitement dosé pour ajouter à la joie des retrouvailles.

Il évoque la mémoire du colonel Picot qui créa le domaine, après la Grande Guerre, pour l'œuvre des "Gueules cassées", célèbres par leurs dixièmes de la Loterie Nationale, s'en souvient-on? Rien d'étonnant, alors, qu'ici, bon nombre de pensionnaires soient des briscards ayant servi sur un de ces théâtres d'opération que commencent jadis, eux aussi, quelques-uns de nos confrères Alycéens.

Et pas étonnant non plus que flottent, au haut de trois mâts, avec le rectangle d'étoffe où s'inscrit le nom de l'association qui nous reçoit, les trois couleurs de la France et l'azur étoilé d'or de l'Europe.

Tandis qu'une partie de l'assistance continue à faire honneur - tout en papotant - aux canapés et feuilletés servis sur la terrasse, une autre (moins importante mais combien motivée!) va se faire photographier en compagnie d'une "nouvelle venue", leur chère Mme Jacrès qui fut professeur de français et de latin dans les années 1948-1955, au temps où elle se nommait encore Suzette Elghozi.

Autre nouveau visage, celui de Geneviève Don (Laveran 1954-61). Intéressée par des documents relatifs à l'ALYC adressés par Michel Challande à son frère ancien élève d'Aumale, elle apporte sa présence - que suivra de peu son adhésion - d'ancienne élève du lycée de jeunes filles.

Le repas du vendredi soir, exceptionnellement, réunit - par grandes tables carrées - les hôtes de passage que nous sommes avec les résidents de durée plus longue; belle occasion, pour ces derniers, de s'attarder au passage devant les panneaux recouverts de photographies que les amis Fleck ont disposés dans la galerie menant au restaurant et de les examiner avec attention; ce qui permet à certains des nôtres quelques échanges très amicaux entre familiers des lieux et anciens lycéens constantinois.

Samedi matin, c'est l'assemblée générale dont on sait le déroulement classique... et pourtant, voilà que, cette fois, on n'est pas installé par rangées face aux membres du bureau mais - style "séminaire" - assis à des tables mises en quadrilatère; si bien que certains participants doivent avoir recours à des chaises volantes ou à des sièges... à la bonne franquette.

Pour notre Jean, c'est l'ultime laïus qu'il prononce, avec les petits mots de sympathie qu'il a toujours su trouver à l'intention de chacun; aussi mérite-t-il les applaudissements chaleureux qui saluent son élévation à un honorariat qu'il partage, désormais, avec son ancien condisciple Jo Pozzo di Borgo.

L'assemblée terminée, on se retrouve autour de l'apéritif, puis on passe à table avant de filer en car vers le moulin à huile du Partégal en empruntant une petite route "à la Marcel Pagnol", qui fleurit bon la lavande, avec vue sur des champs d'oliviers ou de figuiers.

● Suite page 7



● L'apéritif après l'assemblée ● Et les voilà vite redevenues Danièle Bonnet, Geneviève Calléja, Suzette Elghozi, Simone Magnani, Geneviève Antonini et Dolly Ayoun, comme il y a quelque soixante ans ● Au repas de midi ● Des assises de style "séminaire" pour l'assemblée générale ● J.P. Peyrat, P. Clementi et Y. Rossi sur un strapontin haut perché ● Assis-table ● Auditeurs sans table, eux ● A droite, le moulin à huile.

Une galalycéenne soirée

La visite de ce moulin à l'ancienne mais toujours en activité est commentée par le maître des lieux qui explique la noblesse de son métier, les contraintes mais également les satisfactions qu'il procure, et détaille avec minutie comment repérer la bonne huile à cent pour cent, la moins bonne ou la mauvaise; voilà donc l'auditoire prêt désormais à ne pas se laisser séduire par les offres alléchantes des hypersurfaces sempiternelles guigneuses de ce qui sonne dans nos porte-monnaie... desquels porte-monnaie sort - illico - de quoi acheter quelques centilitres de l'excellente huile-maison.



Pour la soirée de gala dans une vaste et belle salle, les tables rondes ont fait nappe blanche, et blanc est également, dans chaque verre, le panache de la serviette épanouie en éventail.

Encore un nouveau visage, ce soir, celui de notre consœur alycéenne Pierrette Gelez, épouse du colonel et fille de M. Paul Martin qui fut d'abord professeur d'histoire et géographie puis poursuivit sa carrière comme censeur au lycée d'Aumale.

Au buffet d'apéritif, tandis, que le champagne mousse tout son souf, Jean Malpel se voit offrir, pour ses treize ans de loyaux services, quelques bouteilles de vins fins auxquelles M. Ricquier ajoute deux livres, "L'Hymne à la vie" et "Le Colonel Picot et les Gueules cassées", avant de remettre à Michel Challande un symbolique drapeau de bain marqué au chiffre du domaine du Coudon.

Et Alycenses plaudere! Il n'y a plus qu'à faire honneur au menu, lequel détaille, en hors-d'œuvre, un trio foie gras, figues et pain d'épices; suit un carré d'agneau accompagné d'un tian de légumes (les fêrus d'étymologie vous diront que tian - mot provençal - vient du grec tagénon et désigne le récipient en poterie dans lequel se cuisent les pâtés de légumes); suit un duo de fromages, avant l'arrivée du gâteau de cérémonie, un collobrières - cité du Var célèbre pour sa fête à la châtaigne, la principale denrée entrant dans cette pâtisserie - empanaché, lors de son arrivée, par un petit jet d'étoiles pyrotechniques.

● Suite en dernière page



● L'enseigne du moulin de Partégal ● M. Laurent Ricquier, directeur du domaine du Coudon, les présidents et leurs présents ● Assis, S. Le Jeune, G. Deidda, G. et N. Alessandra; debout, J. Poggi, René Fleck, D. Martin, J. Vallée, S. Berleux, Renée Fleck ● Vue générale de la salle sous sa batterie de projecteurs ● Assis, E. Lirola, S. Harel, J. Izaute, J. P. Ozanne, S. Adida; debout, L. Créto, J. P. Champetier, M. Créto, M. Adida, Y. Toureau ● Assis, O. Pozzo di Borgo, F. Oberdorff, J. Malpel, J. Pozzo di Borgo; debout, P. Clementi, E. Bonvino, G. Oberdorff, R. Clementi, M. Bonvino, F. Gesta ● Assis, S. et J. Cohen, H. et C. Chardon, G. Don; debout, J. P. Peyrat, Guy Labat, P. Gelez, M. Challande, Y. Gelez ● Assis, S. Jacrès, J. M. Sallée, M. et L. Sibillat, M. Péhau, M. Mifsud, M. Mulas et A. Péhau ● Présentation du gâteau aux marrons dit "collobrières".

Le doyen rapporte

Onze mois après la fin de la Grande Guerre, j'ai fait mon entrée au lycée de garçons de Constantine, et ne l'ai quitté qu'en juin 1930.

Si j'évoque cette guerre, c'est parce que la plupart de mes professeurs y participèrent et beaucoup en rapportèrent - outre force décorations - une blessure ou un handicap; c'est pourquoi, en dépit des espiègleries et des chahuts que je vais rapporter, mon affection pour ces maîtres demeure immense, et je salue en eux les éducateurs qui m'ont permis d'avoir la situation qui fut la mienne. Quatre-vingts ans plus tard, voici qu'étant devenu le doyen de l'ALYC, j'ai un très grand plaisir à vous révéler, chers cadettes et cadets, quelques-uns de mes lointains souvenirs.

J'ai donc fréquenté notre bahut pendant dix années au cours desquelles j'ai potassé sous la redoutable autorité du grand timonier de cette arche de Noé du savoir, M. Callot, proviseur aux moustaches à élégants retroussis, vestiges d'une Belle Epoque révolue.

Seconde autorité et non des moindres, M. Lanfranchi, le censeur, personnage sec et pète-sec qu'épaulaient les surveillants généraux Baldaccini dit "Nénèle" et Plazy dit "Jujube".

Ensuite, comment ne pas me souvenir du tambour, le fameux tambour du célèbre Salah, lequel exécutait magistralement de sourds roulements napoléoniens - avec bien plus d'efficacité que la vieille horloge qui ne sonnait que les heures, quarts et demies - pour marquer chaque étape de la vie lycéenne: réveil, étude, début de classe, récréation, moment de rejoindre le réfectoire ou le dortoir...

C'est donc en classe de dixième que j'ai fait mon entrée au lycée, chez M. Forestier. En neuvième, notre institutrice fut Mme Brun... mais j'ai oublié le nom du maître de huitième. En septième enfin, j'eus droit à l'enseignement d'une demoiselle Chapal.

Comme les élèves du primaire ne faisaient pas leur entrée par la porte du grand lycée donnant vers l'abîme et n'avaient pas les mêmes heures de récréation que les grands lycéens, je n'ai pas connu, alors, M. Orsini, concierge qui, à la récréation de dix heures, vendait croissants et gâteaux.

Cela dit, passons, maintenant - et en vrac - à l'évocation de la gent professorale, et d'abord aux maîtres qui furent subis, de notre part, le pire, c'est à dire les mouvements d'indiscipline (et il y en eut) auxquels je regrette fort, aujourd'hui, d'avoir plus ou moins participé.

Je me souviens de mon ami et voisin de banc Rossignol quand, en sixième puis en cinquième, j'étais chez M. Dufour, professeur de français-latin au lorgnon plutôt triste. Nous participions alors à des "séances de musique" quotidiennement organisées pour troubler le cours. Et nous profitions souvent de ce chahut pour "piquer" des cigarettes, par-dessus l'épaule de notre professeur, dans une des poches de sa veste.



La classe de M. Vuillermet il y a près de trois quarts de siècle, d'où évidente absence de quelques patronymes et prénoms, alors que certains autres éveillent de vieux souvenirs. De gauche à droite devant, Jean Laffont, Pierre Zerbib, Jean Albertini, Louis Laurent, Paul Diffre, Albert Zinat et Armand Sarbib; assis, Roger Sfedj, ?, ?, Morali, M. Vuillermet, Georges Bourceret, Roger Bitoun, Christian Gisselbrecht, Robert Masselot; debout, Jean Meyer, ?, Georges Rioux, ?, Ali Akrouf, Morandini, Paul Di Battista, André Mounier, ?, René Prost; quatrième rang, Siméoni, Armand Ramboz, ?, Héliou Kirsh, André Lévy, Bouatoura, Mimoun, Emmanuel Grima, André Bitoun; cinquième rang, Maurice Corcos, ?, Max Ville, Pierre Racine, ?, Murciani, Jean Barousse, Henri Poulard, ?; en haut, Brahimi, Schembri, André Zaouch et Jean Casenave.

A ma grande honte aujourd'hui, je me souviens de l'incroyable chahut qui fut organisé, un jour, dans la classe de M. Senckeisen, professeur de mathématiques, une salle pourtant située à quelques pas seulement du *saint des saints*: le bureau du proviseur.

Excédé par notre manque de discipline, le professeur s'était mis à bombarder ses élèves avec compas, morceaux de craie, chiffons à essuyer la poussière du tableau noir.

Comme le professeur avat dû lui intimer l'ordre de "prendre la porte", notre camarade Sèbe - plus tard victime d'un acte de terrorisme - saisit la porte d'entrée, la retira de ses gonds et s'en fut la promener dans la galerie, au milieu d'un silence impressionnant... silence qui se transforma en hurlements dès qu'il fut de retour.

Depuis - fort heureusement - j'ai pu apprendre que le plus grand respect et le plus grand silence régnaient pendant les cours de cet excellent professeur de mathématiques et patriote alsacien qui, contrairement d'entamer la Grande Guerre dans l'armée allemande, eut à cœur de la terminer dans les rangs français.

En contrepartie, je me souviens du sévère (on ne s'avisait pas de le chahuter, lui) M. Bonnet, le professeur de physique-chimie, qui n'infligea pas moins de quatorze consignes à des élèves terrorisés, incapables d'effectuer une division avec décimales.

Je me souviens de M. Hauvet, professeur de sciences naturelles qui, lors des compositions, nous surveillait à travers des trous faits dans "La Dépê-

che de Constantine" qu'il ouvrait, largement déployée, en feignant de la lire.

Je passe, de là, au professeur d'éducation physique qui, de la sixième aux classes du bachot, nous supportait, vêtus de nos pelisses et sagement alignés le long du mur du gymnase, en se contentant de nous dire, en une sorte de litanie désabusée: "Le premier, à la corde... à la perche... aux anneaux..."

Je me souviens avec ravissement de ces heures de classe de français pendant lesquelles M. Vuillermet - guère plus haut que trois pommes mais plein d'autorité - nous enseignait avec passion l'art de bien "dire" les vers de nos grands poètes français.

Je me souviens du tout jeune M. Cannazzi qui, chargé de la classe de seconde malgré son âge, assurait une tâche délicate: faire transiter en douceur ses élèves, de la simple narration à la savante dissertation.

Si je n'ai jamais été élève de M. Véga Ritter, par contre, je me souviens très bien de M. Recouly, excellent professeur de mathématiques; je devais le retrouver, pendant la guerre de 1939-45: il était officier d'artillerie et nous combattions dans la même division.

Je me souviens de M. Leca qui enseignait l'histoire de façon aussi vivante que pittoresque et avait sa manière à lui d'annoncer quelque conflit entre têtes couronnées ou nations par un "alors, petite bagarre" dont nous nous sentions confidents.

Je n'ai pas été, par contre, élève, en philosophie, de M. Stanislas Devaud parce que ma fréquentation du bahut se termina à la fin de mon année de se-

conde, en 1930; en effet, à cette lointaine époque, il n'était pas nécessaire d'avoir obtenu le baccalauréat pour devenir dentiste, il suffisait, à un lycéen d'avoir obtenu le "brevet supérieur" pour être admis à intégrer une des écoles d'art dentaire et de stomatologie: je choisis celle de Paris.

Ceci révélé, j'effectue un bref retour sur mon passé lycéen pour constater que j'ai modestement figuré au nombre de ces élèves qui, sur les palmarès, se contentent d'avoir obtenu quelques accessits en français, en histoire ou en sciences naturelles, enjolivés, en ce qui me concerne, par un premier prix de récitation.

Et, puisque nous parlons des prix, je vais terminer en évoquant leur distribution solennelle à la fin de l'année scolaire. Au son d'une des musiques régimentaires de la garnison, les lauréats montaient puis redescendaient les marches d'accès à l'estrade sur laquelle avaient pris place, outre des personnalités civiles et militaires, le proviseur, le censeur et tous les professeurs, aux vifs applaudissements de leurs camarades et de leurs parents rassemblés sous les platanes et les robiniers de la grande cour d'honneur.

Au-delà de ma participation à une ultime distribution - en juin 1930 - il s'est trouvé que le contact a pu être maintenu avec certains de mes maîtres lorsque MIM Sandral-Lasbordes, Vuillermet et Hammouche - ce dernier avec épouse et enfants - se trouvèrent être les patients du chirurgien-dentiste que j'étais devenu.

Maurice CORCOS.

Français et Couture

Il y avait, au lycée de jeunes filles de Constantine, deux professeurs qui étaient sœurs et, donc, portaient le même nom: Mlles Mariaud. Pour les différencier, on les nommait - suivant la matière qu'enseignait chacune - l'une "Mariaud-français" et l'autre "Mariaud-couture".

Toutes deux étaient alors "vieilles filles" (1) et - ce qui amusait les lycéennes - habitaient chacune un appartement dans le même immeuble qui était situé près de la place de la Pyramide: Mariaud-français au premier étage, Mariaud-couture au troisième.

Entre elles deux, au deuxième étage donc, logeait la famille Prudhomme, une famille de musiciens: la mère enseignait le piano, le père jouait du hautbois, une fille, Suzanne, du violon et l'autre, Madeleine, était - au lycée - notre professeur de musique et de chant.

Etant musiciens, il est évident qu'ils ne pouvaient avoir que des amis des musiciens, et ces amis musiciens aimaient se réunir chez eux pour faire de la musique.

Les deux sœurs Mariaud, elles, n'étaient pas musiciennes, et, quand le concert organisé au deuxième étage se prolongeait plus qu'elles ne pouvaient le supporter, Mariaud-couture, au troisième, frappait le parquet à coups de canne, et, au premier, Mariaud-français cognait au plafond, de son manche à balai, si bien que le concert finissait par tourner à la symphonie inachevée.

Chaque jeudi - alors jour de congé en cette époque qui précédait la guerre de 1939-45 - tandis que Mme Prudhomme et ses filles donnaient des leçons de violon ou de piano à

leurs élèves, les sœurs Mariaud demeuraient chez elles où elles semblaient mieux supporter l'ambiance des heures d'enseignement que celles des heures de concert: c'était, à leurs oreilles, moins "bruyant".

Un jeudi, comme de coutume, Janine Martin, fille d'un professeur d'histoire au lycée de garçons, se rendit à sa leçon de piano chez Mme Prudhomme. Elle montait les escaliers, un peu distraite sans doute ce jour-là, et sonna... au premier étage. C'est alors que, levant les yeux, elle lut, sur la plaque de la porte, le nom de son professeur de français.

Prenant les jambes à son cou, elle grimpa un étage de plus à toute vitesse... et, de là, elle entendit, sans être vue, la porte du premier s'ouvrir, Mariaud-français se mettre à maugréer, puis refermer la porte en la claquant.

Aussitôt prise de remords, Janine pensa qu'elle devait aller présenter ses excuses. Elle redescendit donc sonner - une nouvelle fois - à la porte de Mariaud-français qui sortit comme un diable de sa boîte.

L'infortunée et trop honnête Janine ne put même pas articuler un mot d'excuse, sous l'avalanche des reproches qui l'écrasèrent; jusqu'à ce que la porte se referme bruyamment, la laissant tout étourdie.

Janine SERS.

1 - Une troisième sœur Mariaud, était l'épouse d'un professeur de sciences naturelles du lycée de garçons, à qui elle avait donné une fille, notre condisciple Janine Hauvet. Plus tard - on s'en souvient - Mariaud-couture devait devenir madame Olivès.



Et le prof. a joué le jeu

La photographie ci-dessus aurait dû - théoriquement - être clandestine, mais... Mais il s'est trouvé que le professeur de cette classe de sciences expérimentales 1959-60 au lycée Laveran, souriant militaire du contingent originaire de Toulouse et répondant au nom d'Alché, avait l'oeil - et le bon - qui repéra promptement la caméra mal dissimulée. Ayant écarté la tentative hasardeuse de la Cartier-Bresson en jupons, il se résolut à jouer le jeu et à poser devant l'objectif avec ses élèves, afin que le cours de son enseignement puisse reprendre au plus vite. Le voici donc, bien au centre, en blouse blanche dissimulant son uniforme, entouré de ses élèves. Devant, accroupies, ce sont Messaouda Benghida, Myriam Denia et Zakia, Rebahi. A gauche, Marthe Guillouzic, puis Michèle Méchin devant Jocelyne Baudet, puis Victorine Benayem et Fadila Hasani. A droite, Khedidja Lameri, Nehimo Bachtarzy devant Jacqueline Guedj, puis Mouni Dahili devant Paule Morot qui dissimule en partie Fatima Dalichaouch.

Unisson Laveran Aumale

Ce jour-là - prémices peut-être de la future mixité - eut lieu, au théâtre municipal de Constantine, une audition organisée conjointement par les chorales des lycées Laveran et Aumale.

Ce fut trente-deux jours après l'armistice marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 9 juin 1945, donc! En première partie, la petite chorale réunissant des élèves de sixième interpréta "La Marche Lorraine" de Louis Ganne, une berceuse sans titre, "Au clair de la lune", "La Laine des moutons", "Le Nid dans les roseaux", "La Vieille Ronde" de M. R. Clouzot et "Zig et Zoc" de Gretry.

En deuxième partie, une seconde chorale (celle des élèves de cinquième

cette fois) se fit d'abord entendre dans l'air célèbre du Papageno de "La Flûte enchantée" de Mozart; puis dans le "Choeur des esclaves" de "Nabuco", que suivirent "Rossignolet sauvage". Vint ensuite le fameux "Alphabet" de Mozart (à trois voix, s'il vous plaît!) suivi par "Rose de la lande" de Schubert, "Chanson de lingères du Quercy" (à deux et trois voix) et la "Ronde de l'aveine" de Léo Delibes.

Une grande chorale mixte assura la troisième partie, avec "Dessous ma fenêtre" et "La Chanson du papillon" de Campra, "La Fileuse" harmonisée par Forest, "Des roses vermeilles", "Ronde des paysans" (à quatre voix, extraite de La Damnation de Faust de Berlioz), "Magali", (soli accompagnés) et "Chantons la victoire" de Haendel, choeur à deux, trois et quatre voix.

Enfin, en quatrième partie, à l'unisson, les chorales des lycées Laveran et Aumale se firent applaudir dans un "Chant d'espoir", "L'Hymne à la joie" de Beethoven et "La Marseillaise".

L'initiative de cette manifestation de gala revenait à Madeleine Prud'homme, professeur de musique et de chant au lycée Laveran. C'est donc rue Nationale que s'étaient faites les répétitions partielles... une bonne occasion, pour les garçons - notamment les internes du lycée d'Aumale, heureux de s'évader de leur univers carcéral - et, pour tous les garçons, de franchir les limites d'un



périmètre considéré comme "out of bounds" pour le sexe dit fort.

Parmi les principaux solistes, il conviendrait de citer la blonde Nadia Ferrer, fille de l'économiste du lycée d'Aumale, et le jeune Cubillé, un lycéen bônois expatrié sur notre Rocher avec quelques-uns de ses condisciples, sans doute à cause d'une pénurie due à leur présence - désormais provisoire - dans les rangs de l'Armée d'Afrique.

Un programme avait été tiré sur les presses de l'imprimerie Attali, et, comme la censure n'avait pas encore fini de sévir malgré la fin des combats, son visa portait le matricule SRP 13.287.

Qui, parmi les alycéens, se souvient d'avoir vécu ces grands moments mélodiques ou d'y avoir participé?

B.R.

LYCÉE LAVERAN

LYCÉE D'AUMALE

Audition

MUSIQUE ★ POESIE

SAMEDI 9 JUIN 1945
A 16 HEURES AU
THEATRE MUNICIPAL
CONSTANTINE

Interim

En 1939-40, la majorité des professeurs du lycée de garçons de Constantine fut mobilisée. Il fallut donc remplacer ces maîtres par des intérimaires féminines quelquefois encore étudiantes et bien souvent quelque peu inexpérimentées. Ne l'était pas, fort heureusement, mademoiselle Mady Arkcreight, professeur de français et latin qui eut la responsabilité d'une classe de première. Jeune, blonde, charmante et sobrement élégante, à peine plus âgée que les jumeaux Ferrando qui étaient ses cousins, elle réussit à faire correctement travailler ses disciples dont les résultats à la première partie du baccalauréat se révélèrent excellents. Par ailleurs, Mlle Arkcreight savait redevenir tout simplement Mady quand elle se retrouvait dans les bras de quelques-uns de ses élèves, à l'occasion de surprise-parties que Jacques Dessens et sa soeur Suzy organisaient avec leurs copains dans la belle villa de l'avenue de Sétif.

Dura lex

Vestige d'une époque bien révolue, ce règlement général porte déjà l'estampille "Laveran" qui le situe donc au-delà de 1942, mais il semble encore sentir beaucoup plus le style rue Nationale que celui du Coudiat. A-t-il été suivi à la lettre, ce règlement? Il semble bien que non, à entendre - aujourd'hui - bon nombre de nos consoeurs alycéennes alors externes, se souvenir qu'elles bravaient sans état d'âme les interdictions du cinquième paragraphe, en faisant volontiers la liaison entre l'extérieur et l'intérieur pour rendre service à leurs condisciples internes.

LYCÉE LAVERAN CONSTANTINE

Règlement Général - Externat

Les élèves doivent porter un tablier écriu, avec leur nom en entier écrit sur le devant, pendant tout le temps qu'elles sont au Lycée.

— Elles ne sont autorisées à sortir, lorsque leurs cours finissent à 10 h., 15 h., que sur présentation de leur carte de sortie, signée de leurs parents sinon, elles sont dans l'obligation de rester au Lycée jusqu'à 11 h ou 16 h. Les élèves ne sont pas autorisées à entrer au Lycée au cours d'une matinée ou d'une après-midi de classe ; elles ne sont pas autorisées à sortir avant la fin des cours.

— Les externes surveillées doivent être présentes au Lycée de 8 h. à 12 h. et de 14 h à 19 h. Il ne peut en être autrement que sur la demande écrite et signée des parents. De même, les demi-pensionnaires doivent être présentes au Lycée de 8 h. à 19 h.

— Toute absence la veille d'une composition, empêche le classement de l'élève. qui serait cependant présente pour cette composition.

— Après chaque absence, les élèves doivent apporter une excuse datée et signée de leurs parents. Après une absence de plus de 5 jours consécutifs, elles doivent en outre fournir un certificat médical.

— Les élèves ne doivent pas apporter au Lycée d'insignes, de livres, ni de journaux. Elles ne doivent se charger d'aucune commission, d'aucun message pour les internes.

— Elles doivent mettre leur point d'honneur à ne se permettre aucune fraude en classe, particulièrement les jours de composition.

— En cas de désobéissance, des sanctions seront appliquées, qui iront jusqu'à la comparution devant le conseil de discipline (lequel peut prononcer des peines telles que l'exclusion temporaire ou définitive).

Signature des Parents.

On ne prépare pas le bachot en trois mois

Voici la clarté fidèle du printemps qui nous incite aux évasions. Bientôt, Pâques! Pourquoi faut-il que, pour beaucoup de lycéennes, un monstre noir, l'examen, paraisse se détacher en sombre sur tant de joies?

Ce n'est certes pas le baccalauréat lui-même, lorsqu'on est fondé à espérer le succès, mais les trois mois de travail forcené où l'on ne pourra même plus vivre d'une vie humaine.

Voilà le cauchemar: les révisions du troisième trimestre!

Or, qu'il y ait dans ce travail une certaine obligation, il serait puériel de le nier, mais qu'on doive s'y livrer avec l'aveuglement et l'acharnement que certaines élèves y mettent, cela est plus que discutable... et ceci s'adresse non seulement aux grandes élèves de troisième et du second cycle, mais à toutes.

En effet, une composition se prépare... la veille, à la condition d'avoir régulièrement appris (pas seulement en vitesse) ses leçons quotidiennement. Alors, on peut, sans peine excessive, revoir (d'où le nom de révision donné à ce qui n'est parfois qu'une première vision) les chapitres déjà appris.

Un brevet du premier cycle se prépare, en fait, depuis la sixième, et le baccalauréat plus particulièrement, à partir de la seconde.

Si vous avez eu conscience de votre devoir d'état de lycéennes, cette dernière mise au point au cours du troisième trimestre ne doit pas vous effrayer. Comme les coureurs qui se préparent à remporter un prix au stade - image chère à la pensée grecque - vous devez vous entraîner non dans la fièvre mais dans la paix, et en gardant la hiérarchie des valeurs. Un esprit sain dans un corps sain, tel est l'idéal humain que nous devons poursuivre.

Donc, pas d'acharnement déraisonnable: réservons quelques heures de détente?

Maintenant, que faire si nous nous sommes laissé aller à une voluptueuse paresse et que nous sommes terrifiées par le spectre de l'examen? Allons-nous essayer de rattraper le temps perdu et travailler d'arrache-pied, jour et... nuit partiellement?

Eh bien non! Le temps perdu ne se rattrape pas. Il faut - selon l'expression chère à Jean-Paul Sartre - "assumer" l'état de fait où vous avez mis votre paresse, et combiner un programme raisonnable. Faire peut-être, avec vos professeurs (auxquelles vous pouvez bien avouer que vous n'avez pas toujours été des élèves modèles - car, croyez bien que c'est une chose sue) un programme de révision où l'essentiel seulement aura sa place.



Cet essentiel, travaillez-le sérieusement et gardez un minimum de détente physique et spirituelle.

Un travail excessif déprime, produit la confusion dans les idées et amène, au baccalauréat, des figures pâles et des filles aux nerfs à fleur de peau, prêtes au rire comme aux larmes et incapables d'un effort sérieux de composition.

Allons! méditez ces conseils et bon courage!

Mme FOUCHEROT

EXTRAIT DE "EN FAMILLE" (NOVEMBRE 1953) REVUE DES LYCÉENNES DE LAVERAN

1952 - Le grand transbahutement

S'il y eut un moment mémorable dans notre vie de pensionnaires du lycée Laveran, ce fut bien le déménagement du vieux lycée de la rue Nationale vers le lycée tout neuf situé sur le plateau du Coudiat.

A la rentrée d'octobre 1952, les locaux d'internat du nouvel établissement n'étant pas encore complètement aménagés, nous, pensionnaires ayant toujours nos lits dans l'ancien établissement, eûmes à effectuer des allées et venues entre les deux lycées quatre fois par jour, si bien que les nombreuses marches des divers escaliers qui menaient au Coudiat étaient devenues, pour nous, aussi familières qu'elles l'étaient aux externes: bien entraînées, nous montions de plus en plus allègrement vers ce lycée tout neuf où nos chères professeurs nous faisaient désormais bénéficier de leurs connaissances.

Vint le jour J du grand et définitif déménagement. "On" nous avait formellement affirmé que nos bagages seraient acheminés en camionnette et - bien sûr - il n'en fut rien: nos impedimenta fin prêts, "on" nous apprit qu'il nous faudrait les transporter nous-mêmes.

Et nous voilà parties pour traverser la ville, toutes chargées comme des bourricots.

Certaines élèves, n'ayant pas assez de valises, avaient dû confectionner des ballots, car, en plus du trousseau, il fallait aussi... transbahuter (c'est bien le cas de le dire) tous les livres de classe, dictionnaires inclus; et quand on se souvient du poids d'un seul Gaffiot, on peut affirmer que nous avons accompli un réel exploit.

Dernier horrible détail: le célèbre "téléphone arabe" ayant parfaitement fonctionné, notre exode ne passa pas inaperçu, et nous fûmes soutenues, tout au long de notre progression, par les cris d'encouragement d'une nuée de gamins hilares...

Ginette PEDROTTI BLANC.



Il y a 60 ans

Il n'y a guère qu'une soixantaine de petites années, le jeudi 17 mars 1949, dans la clairière du Bon Pasteur, au cours d'une de ces escapades toujours tant attendues par les pensionnaires qu'elles étaient alors, cinq grâce du lycée Laveran savouraient avec délices le plaisir de s'allonger dans l'herbette printanière. De gauche à droite, ces demoiselles aux talons haut levés avaient alors nom Lydie Roque, Blandine Cavalie, Renée Alaize, Yvette Courneic et Marie-Jeanne Duprat.